

Année budgétaire :

Date de la demande :

Formulaire de demande de subvention facultative

Sécurisation/ Mise en conformité

(ce formulaire ne concerne pas les groupes locaux de mouvements de jeunesse)

Demandeur

Dénomination de l'association :

Adresse:

igJ:

Q) :

Personne de contact :

Bénéficiaire de la Subvention

Dénomination de l'association :

Adresse du bâtiment concerné par la demande :

igJ:

Q) :

Objet de la demande	Cocher ce qui convient
Priorité 1 : garantir la sécurité physique des personnes;	<input type="checkbox"/>
Priorité 2 : améliorer l'accueil des lieux, en termes d'hygiène;	<input type="checkbox"/>
Priorité 3 : améliorer l'accessibilité des différentes infrastructures à tous les publics, entre autres aux personnes à mobilité réduite (PMR);	<input type="checkbox"/>
Priorité 4 : améliorer la sécurisation des biens.	<input type="checkbox"/>

Montant total de la subvention demandée : !.....!.**Composition du dossier de demande**

c:> Le dossier doit comporter:

1.	copie de l'acte de propriété pour les ASBL propriétaires, emphytéotes ou copie du bail /convention et de l'accord du propriétaire du bâtiment pour les ASBL locataires;	<input type="checkbox"/>
2.	accord du propriétaire du bâtiment pour la réalisation des travaux;	<input type="checkbox"/>
3.	note d'intention sur les moyens à mettre en œuvre en vue de la mise en conformité signée par le conseil d'administration de l'association;	<input type="checkbox"/>
4.	devis se rapportant aux études ou contrôle de mise en conformité et/ou devis se rapportant à des travaux et/ou fournitures tenant compte de l'ordre de priorité ci-dessus.	<input type="checkbox"/>
5.	rapport valide des pompiers de maximum 5 ans pour les Maisons de Jeunes propriétaires ou locataires d'un bien privé (Mise en conformité)	<input type="checkbox"/>

c:> Si la demande est supérieure à 5000,00 euros

6.	un document produit par un organisme de contrôle tel que défini dans la note de bas de page n°S, de la circulaire datant de cinq ans au plus pour les OJ et CJ et de 3 ans au plus pour les Centres de Rencontre et d'Hébergement	<input type="checkbox"/>
7.	un document par lequel les propriétaires et les locataires du bâtiment s'engagent mutuellement à maintenir les lieux à destination des associations jeunesse, et à assurer l'amortissement pour une durée de 10 ans	<input type="checkbox"/>

Coût total par priorité:

Priorité 1	€
Priorité 2	€
Priorité 3	€
Priorité 4	€

Notez bien que :

- Les pièces jointes doivent être numérotées de la même manière que les documents identifiés ci-avant
- La présentation (ou la non présentation) de ces pièces détermine ou plafonne le montant de la subvention demandée.

Cadre destiné à l'Administration

Date de réception	
Recevable	<input type="checkbox"/>
Dossier complet	<input type="checkbox"/>
Note de suivi :	